



AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente, donné aux contribuables de la ville de Richmond que, le 22 décembre prochain à 18 h 30, se tiendra une assemblée extraordinaire du conseil municipal à l'hôtel de ville situé au 745, rue Gouin.

L'assemblée extraordinaire portera sur la présentation et l'adoption du budget 2026, du programme quadriennal d'investissements 2026-2029 et du Règlement numéro 354 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2026 et fixant les conditions de perception.

Les délibérations, lors de ladite assemblée, porteront uniquement sur ces items.

Donné à Richmond (Québec), ce 10 décembre 2025
Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et greffier-trésorier